

# Consultation des habitants du Pays Voironnais : 2 500 foyers ont répondu !

La Communauté du Pays Voironnais a engagé en 2002 une **démarche d'actualisation** de son **Projet pour le Pays Voironnais 2000-2010** (cf *Journal du Pays Voironnais* n° 96 de novembre 2002). Le **projet de territoire** est un document de pilotage essentiel pour la Communauté : il formalise la **stratégie** du territoire, il définit des **axes majeurs** de développement et permet de hiérarchiser, au regard de cette stratégie et de ces axes, à la fois les **interventions** mais aussi **l'allocation des ressources** de la Communauté.

La Communauté du Pays Voironnais a tenu à associer l'ensemble des forces vives du territoire à sa démarche d'actualisation de son projet de territoire. Ainsi depuis le printemps 2002, une large concertation a été engagée tant auprès

des communes, du Conseil de Développement du Pays Voironnais que des habitants eux-mêmes.

La concertation auprès de la population s'est notamment traduite par l'organisation d'une grande consultation ouverte à l'ensemble des habitants.

Deux mille cinq cents foyers ont retourné le questionnaire exprimant leur perception du territoire (ses atouts, ses handicaps), de la Communauté (ses domaines d'intervention, la perception de la qualité de ses services) ou encore leurs attentes et leurs besoins.

## ► Votre sentiment à propos du territoire du Pays Voironnais

Bien que prioritairement liés à leur commune, les habitants ressentent un assez grand attachement au Pays Voironnais, notamment pour son cadre de vie, son environnement mais aussi sa bonne localisation géographique et ses services.

Proportionnellement, plus d'avantages à vivre dans le Pays Voironnais cités spontanément, que d'inconvénients. Parmi les inconvénients, loin devant tous les autres, les problèmes de circulation et de desserte à l'intérieur du Pays Voironnais et vers Grenoble sont pointés.

### ► Quand on vous dit « Pays Voironnais », vous pensez immédiatement à... ?

Les thèmes les plus associés spontanément au vocable « Pays Voironnais » sont l'**environnement/cadre de vie** et **Voiron** :

■ environnement, cadre de vie : 56 %

■ Voiron : 44 %

Plus loin derrière :

■ les services : 26 %

■ la proximité de l'agglomération grenobloise : 20 %

■ à égalité, les voies de communication et la nature (13 %), puis, loin derrière, Centr'Alp (7 %), le lac de Paladru (4 %) et l'agriculture (3 %).

### ► Les avantages et inconvénients à vivre dans le Pays Voironnais.

Les résultats ci-dessus sont corroborés par les réponses à la question ouverte « avantages à vivre dans le Pays Voironnais » :

En première position et loin devant tous les autres avantages cités spontanément (question ouverte) : **le cadre de vie, l'environnement, le calme** (55 % des répondants).

En seconde position (24 %), la **bonne localisation géographique** à laquelle on peut ajouter de **bonnes infrastructures de communication** (6 %).

Viennent ensuite les services (11 %) et commerces (8 %).

L'ensemble des autres avantages, dont le dynamisme économique, ne recueille que moins de 5 % des suffrages.

Les principaux inconvénients (question ouverte) à vivre dans le Pays Voironnais sont les **problèmes de circulation** (à l'intérieur du Pays Voironnais ou vers Grenoble) cités par plus de 40 %, auxquels on peut ajouter les problèmes de desserte (transports en commun...) : 18 %.

Loin derrière, viennent ensuite pratiquement à égalité les **impôts et taxes** (10 %), les **problèmes de logement et de trop grande augmentation de la population** (9 %), de disparition ou manque de commodités (services, commerces, administrations...) (8 %).

À noter également, l'évocation de dysfonctionnements liés à la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais : lourdeurs administratives, trop forte politisation, mauvaise prise en compte des petites communes, perte d'identité ou d'autonomie, etc. (7 %).

### ► Un attachement avant tout à sa propre commune, puis à son département

(note 4, 5 ou 6 sur une échelle de 1 à 6. 1 = pas attaché, 6 = très attaché)

	Très attachés	Attachés
■ à leur commune :	39 %	76 %
■ à l'Isère :	22 %	60 %
■ au Pays Voironnais :	18 %	56 %
■ à la région grenobloise :	15 %	49 %

Plus de 3/4 des habitants se prononcent en faveur d'un renforcement des liens entre le Pays Voironnais et l'agglomération grenobloise : 77 %.



# dossier

## ► Votre sentiment à propos du territoire du Pays Voironnais

**Un point fort :** les missions les plus attribuées à la Communauté (ordures ménagères, assainissement, eau potable, zones économiques...) sont aussi les mieux notées (les plus satisfaisantes), A L'EXCEPTION DES TRANSPORTS PUBLICS qui enregistrent très peu de satisfaction. A surveiller donc...

Le travail mené sur la gestion des déchets au sens large est celui qui a le plus marqué les riverains ayant répondu à la consultation.

► Pour les répondants, les missions dont s'occupe la Communauté sont essentiellement :

- 1 - les ordures ménagères
- 2 - l'assainissement
- 3 - l'alimentation en eau potable
- 4 - les zones économiques
- 5 - les transports publics
- 6 - les transports scolaires
- 7 - les services aux personnes âgées

D'autres missions sont également citées mais de manière moindre (tourisme, conseil pour la recherche d'emploi, urbanisme...).

► Parmi l'ensemble des missions de la Communauté, les mieux notées sont :

(notes 4, 5 ou 6 sur une échelle de 1 à 6. 1 = pas satisfait, 6 = très satisfait)

Missions	Satisfaits
1 - les ordures ménagères	70 %
2 - l'alimentation en eau potable	65 %
3 - l'assainissement	59 %
4 - les transports scolaires	59 %
5 - les zones économiques	56 %
6 - les services aux personnes âgées	55 %
7 - les équipements sportifs	54 %
8 - la culture	49 %
9 - le tourisme	48 %
10 - la solidarité	43 %
11 - la formation	41 %
12 - le conseil pour la recherche d'emploi	38 %
13 - l'urbanisme	35 %
14 - les transports publics	32 %

Un point fort : les missions les plus attribuées à la Communauté sont aussi les mieux notées A L'EXCEPTION DES TRANSPORTS PUBLICS qui enregistrent très peu de satisfaction (1/3 seulement des répondants en sont contents). À surveiller donc d'autant plus près que la Communauté est vraiment attendue par ses administrés sur ce point.

Un ensemble de missions plus secondaires (qui ne relèvent pas forcément autant de la Communauté que les autres) mais à surveiller également car peu satisfaisantes : missions 8 à 13 ci-contre.

► Les actions les plus marquantes de la Communauté (qu'elles soient positives ou négatives) :

Incontestablement, les actions relatives aux déchets : tri sélectif, ordures ménagères, compostage, poubelles, déchetteries... (citées par près de 40 % des gens). Loin derrière (12 %), les actions liées aux voies de communication, transport, routes...

► Les habitants ne se jugent globalement pas assez informés sur la Communauté

(note 4, 5 ou 6 sur une échelle de 1 à 6. 1 = pas informé et 6 = très informé)

Informés	Informés
sur le fonctionnement de la Communauté :	35 %
sur ses décisions :	30 %
sur ses domaines d'intervention :	37 %
sur ses actions :	40 %



## ► Vos attentes et vos besoins

Sur le plan social, les jeunes, et dans une moindre mesure les personnes âgées, devraient être au centre des préoccupations de la Communauté.

Celle-ci doit aussi s'attacher à développer l'économie, préserver l'environnement et le cadre de vie, assurer un bon service autour de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets ménagers mais aussi des transports publics.

► Les catégories de la population dont devrait s'occuper prioritairement la Communauté sont avant tout les jeunes et les personnes âgées :

1 - jeunes :	62 %
2 - personnes âgées :	55 %
3 - chômeurs :	52 %
4 - familles :	45 %
5 - enfants :	31 %

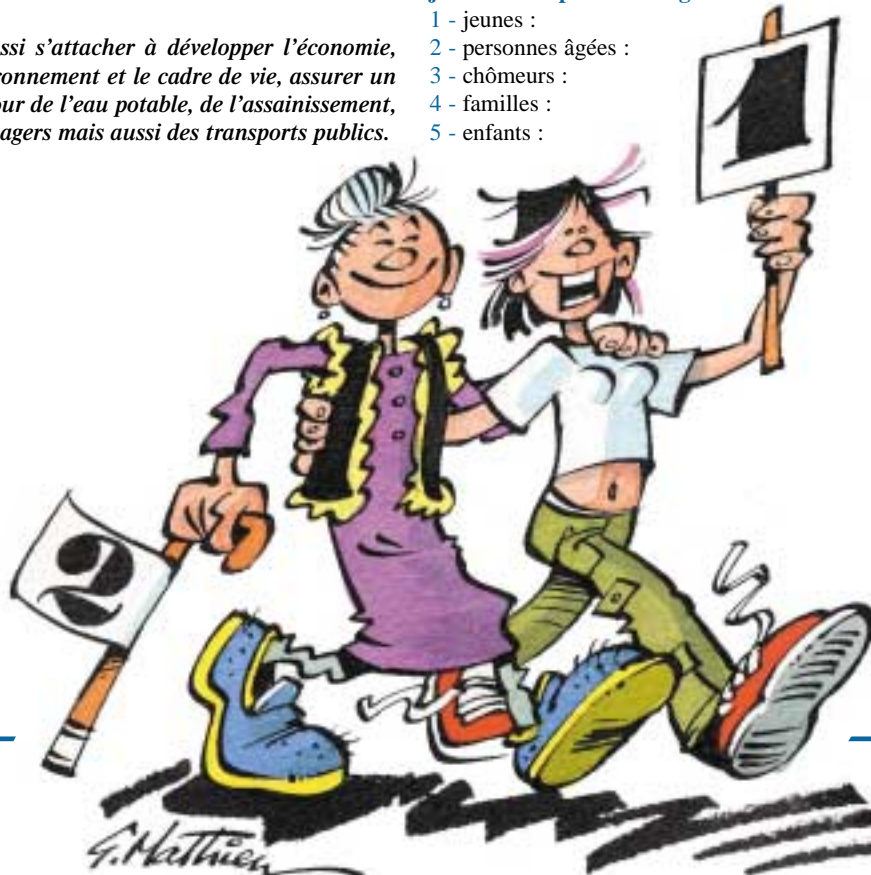
► La Communauté doit s'attacher, dans l'ordre :

1 - à développer l'économie :	50 %
2 - à préserver l'environnement et le cadre de vie :	44 %
3 - à aménager l'espace communautaire (transports, voiries, logement) :	42 %
4 - à garantir l'égalité des chances et la solidarité quelle que soit la commune :	39 %

► Par ordre d'importance, les domaines dont la Communauté du Pays Voironnais doit s'occuper de façon indispensable :

(note 4, 5 ou 6 sur une échelle de 1 à 6. 1 = pas attaché, 6 = très attaché)

Thème important	Thème très important	
(note 4, 5 ou 6)	(note 6)	
1 - l'eau potable :	95 %	64 %
2 - l'environnement et le cadre de vie :	93 %	63 %
3 - l'assainissement :	90 %	45 %
4 - les déchets ménagers :	90 %	44 %
5 - les transports publics :	87 %	49 %
6 - Info et aide aux demandeurs d'emploi :	80 %	37 %



# dossier

## ► Enrichir le projet de territoire

Les actions les plus attendues concernent prioritairement la préservation et le développement de la qualité de la vie quotidienne dans le Pays Voironnais : commerces et services en espace rural, transport, insécurité, nuisances sonores, lutte contre les déchets industriels... tous plébiscités par 50 % et plus des répondants.

Si les thèmes écologiques mobilisent, ce n'est pas le cas des thèmes économiques qui recueillent au mieux pour l'agriculture un tiers des répondants. Les thèmes plus « techniques » (centre d'enfouissement, zones d'entreprises par activité) sont les moins relevés parce que peut-être très spécialisés.

► Les répondants avaient le choix dans une liste de 28 items classés en 5 grands thèmes

### ■ Développer l'égalité des chances et la solidarité territoriale

- Maintenir les commerces et services en espace rural	<b>68,73 %</b>
- Lutter contre l'insécurité	<b>50,11 %</b>
- Transport	<b>40,72 %</b>
- Augmenter l'offre de logements sociaux en milieu rural	35,64 %
- Garantir un accès égal pour tous aux services	34,81 %
- Personnes âgées	34,03 %
- Développer l'économie solidaire	33,48 %
- Petite enfance	21,49 %

### ■ Préserver la qualité des espaces de vie

- Lutter contre les nuisances sonores	<b>45,30 %</b>
- Maîtriser le développement de la population et de l'habitat	<b>39,12 %</b>
- Mettre en œuvre le plan d'aménagement et d'urbanisme	33,09 %

- Gérer les espaces naturels	31,66 %
- Fixer des règles d'architecture des bâtiments et maisons	19,78 %
- Mettre en œuvre des règles pour les plantations végétales	12,87 %

### ■ Développer l'économie

- Soutenir l'activité agricole	32,15 %
- Aménager toutes les zones économiques	28,45 %
- Développer l'activité touristique	26,96 %
- Proposer des formations continues	25,08 %
- Développer l'animation commerciale	21,77 %
- Aider les entreprises dans leur recrutement	21,22 %
- Spécialiser les zones d'accueil des entreprises par activité	10 %

### ■ Maintenir les grands équilibres écologiques

- Organiser la gestion des déchets industriels	<b>48,84 %</b>
- Mettre en œuvre l'assainissement individuel	23,43 %
- Créer un centre d'enfouissement technique	17,02 %

### ■ Enrichir les services à la population

- Organiser un réseau de transports collectifs	<b>52,43 %</b>
- Proposer des activités aux jeunes	30,72 %
- Développer les services culturels	22,65 %
- Développer le transport scolaire	17,96 %

### ► Les autres actions

Compte tenu de la large palette déjà explorée par le questionnaire, la question ouverte finale sur d'autres actions est restée relativement peu utilisée par les répondants. Pour ceux qui l'ont fait, c'est le thème de la circulation (circulation, trafic, parking, sécurité routière, transports en commun) qui domine.

## ► L'avis du Conseil de développement

### ► En matière de développement économique et d'emploi

Faire en sorte de mieux répartir les espaces d'activité sur le territoire en compatibilité avec leur environnement de manière à rapprocher les lieux de travail et d'habitat.

Maintenir l'agriculture dans les zones rurales, mais y développer également l'artisanat. Développer les outils de formation et mieux les articuler avec le monde économique.

### ► Pour favoriser l'égalité des chances et la solidarité territoriale

Mettre en cohérence les politiques d'urbanisme entre les communes, favoriser une urbanisation maîtrisée et constituer des réserves foncières pour prévoir les aménagements à long terme

Accompagner les jeunes en difficulté scolaire et sans qualification, mettre en place des dispositifs de prévention de la délinquance.

### ► Pour améliorer la qualité de la vie

Développer l'usage des transports collectifs, notamment pour les déplacements domicile-travail : transport ferroviaire, transports urbains, articulation entre les différents modes de transport.

## ► L'avis des communes\*

### ► Concernant la question de l'autonomie du territoire et la maîtrise du développement du territoire

Harmoniser les politiques d'aménagement au niveau intercommunal (le schéma de secteur) sans pour autant remettre en cause les compétences d'urbanisme des communes. Travailler avec l'ensemble des territoires voisins du Pays Voironnais.

### ► Concernant le contenu du projet

Concevoir un développement économique global (industriel, commercial, artisanal, agricole) sur l'ensemble du territoire qui s'articule avec les politiques d'Habitat, de Déplacements, d'Environnement, de Solidarité. Le territoire du Pays Voironnais est organisé en plusieurs bassins de vie autour de pôles urbains : c'est un atout du territoire qu'il convient de renforcer.

Renforcer les fonctions de centralité de la ville centre et les pôles urbains et favoriser leur accessibilité aux habitants des communes environnantes. Organiser ou coordonner les politiques de logement social, politiques jeunesse et politique de la ville au niveau intercommunal.

### ► Concernant la dimension financière

Définir et organiser les actions en fonction des recettes prévisibles, maîtriser les dépenses.

Mettre en place des partenariats avec nos voisins pour rechercher des économies de fonctionnement. Financer certains services par des taxes spécifiques (TEOM, Versement Transports).

Questions autour du pacte fiscal entre les communes et la Communauté : faut-il maintenir le système actuel ou le revoir pour mieux prendre en compte les charges de centralité assumées par les communes urbaines (avis divergents) ?

### ► Concernant la question des compétences et de l'articulation entre Communes et Communauté

Refuser toute nouvelle compétence communautaire ou extension territoriale, faire une pause et exercer en profondeur les compétences actuelles de la Communauté d'agglomération. Assurer un partage des rôles plus clair et une meilleure articulation au quotidien entre les actions de la Communauté et des Communes.

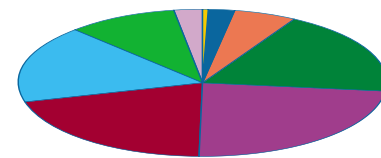
\* 26 communes ont organisé un débat autour du projet de territoire, 8 contributions écrites ont été remises à la Communauté d'agglomération.

## ► Les répondants, qui sont-ils ?

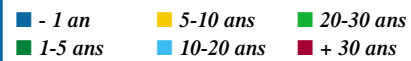
### ■ Répartition hommes-femmes



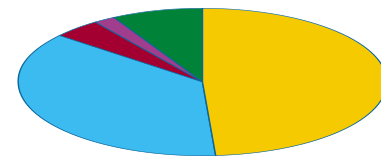
### ■ Répartition par âge



### ■ Répartition par ancienneté sur le territoire



### ■ Répartition par lieu de travail



### ■ Répartition par commune

- Billeu	1,12 %
- Charancieu	0,89 %
- Charavines	1,51 %
- Charnècles	1,17 %
- Chirens	2,12 %
- Coublevie	6,58 %
- La Bâtie-Divisin	1,23 %
- La Buisse	3 %
- La Murette	2,06 %
- Le Pin	1,4 %
- Massieu	1 %
- Merlas	0,61 %
- Moirans	8,31 %
- Montferrat	1,9 %
- Paladru	1,73 %
- Pommiers-la-Placette	0,95 %
- Réaumont	0,84 %
- Rives	3,29 %
- Saint-Aupre	1,17 %
- Saint-Blaise-du-Buis	1,28 %
- Saint-Bueil	0,33 %
- Saint-Cassien	1,51 %
- Saint-Etienne-de-Crossey	3,24 %
- Saint-Geoire-en-Valdaine	2,6 %
- Saint-Jean-de-Moirans	3,12 %
- Saint-Julien-de-Ratz	0,33 %
- Saint-Nicolas-de-Macherin	1,4 %
- Saint-Sulpice-des-Rivoires	0,39 %
- Tullins	6,4 %
- Velanne	0,56 %
- Voiron	26,3 %
- Voissant	0,45 %
- Voreppe	9,8 %
- Vourey	1,8 %